

FLEXADRÉA F45

Régime général Garantie responsable

	RE	MBOURSEMEI		
PRESTATIONS	ASSURANCE MALADIE OBLIGATOIRE (AMO) DANS LE PARCOURS DE SOINS ASSURANCE MALADIE COMPLÉMENTAIRE (AMC) TOTAL		PRÉCISIONS	
HOSPITALISATION		·		
Honoraires, actes et soins				
- Médecins signataires D.P.T.M.	80% B.R.	130% B.R.	210% B.R.	Actes de chirurgie, anesthésie, obstétrique, et autres actes pratiqués en
- Médecins non signataires D.P.T.M.	80% B.R.	110% B.R.	190% B.R.	hospitalisation
Participation du patient	Néant	Frais Réels	Frais Réels	Pour les actes techniques médicaux supérieurs à 120 €.
Séjours		<u> </u>		
- Frais de séjour	80% B.R.	120% B.R.	200% B.R.	Pour les établissements non conventionnés, dans la limite du tarif d'auto
<u>, </u>				de la Sécurité sociale.
- Forfait journalier hospitalier	Néant	Frais Réels	Frais Réels	
- Chambre particulière avec nuitée	Néant	65 € / jour	65 € / jour	Hors ambulatoire. Dans la limite des tarifs signés par convention. Durée illimité en Médecine, Matemité et Chirurgie. Durée illimitée à: - 60 jours par année civile en Soins de Suite et Réadaptation (Convalescence, Rééducation,). - 30jours par année civile en Psychiatrie.
- Chambre particulière en chirurgie ambulatoire (sans nuitée) avec actes de chirurgie et d'anesthésie	Néant	20 € / jour	20 € / jour	Hors box d'hospitalisation
- Frais d'accompagnement	Néant	35 € / jour	35 € / jour	Hors ambulatoire. Nuitées, repas, pour un accompagnant sur présentation de factures dédiées la restauration ou à l'hébergement et du bulletin d'hospitalisation. Versés sous condition que l'hospitalisé soit inscrit au contrat. Durée illimitée a Médecine, Maternité et Chirurgie. Durée limitée à : -90 jours par année civile en Soins de Suite et Réadaptation (Convalescence, Rééducation) -60 jours par année civile en Psychiatrie.
SOINS COURANTS				
Honoraires médicaux				
Consultations, visites des médecins généralistes				
- Médecins signataires D.P.T.M.	70% B.R.	90% B.R.	160% B.R.	
- Médecins non signataires D.P.T.M.	70% B.R.	70% B.R.	140% B.R.	
Consultations, visites des médecins spécialistes	1070 2.11	7 0 / 0 2 11 11		
- Médecins signataires D.P.T.M.	70% B.R.	120% B.R.	190% B.R.	
- Médecins non signataires D.P.T.M.	70% B.R.	100% B.R.	170% B.R.	
Sages-femmes	60% B.R. ou	100% B.R. ou		
	70% B.R.	90% B.R.	160% B.R.	
lonoraires paramédicaux		<u>'</u>		
- Auxiliaires médicaux dont infirmiers, nasseurs-kinésithérapeutes, orthophonistes, orthoptistes, védicures-podologues	60% B.R.	40% B.R.	100% B.R.	
Analyses et examens de laboratoire	60% B.R.	90% B.R.	150% B.R.	
Actes d'imagerie				
Médecins signataires D.P.T.M.	70% B.R.	90% B.R.	160% B.R.	Radiographie, scanner, IRM - Échographie ou doppler.
Médecins non signataires D.P.T.M.	70% B.R.	70% B.R.	140% B.R.	
Actes techniques médicaux et de chirurgie				
Médecins signataires D.P.T.M.	70% B.R.	140% B.R.	210% B.R.	Dont actes d'anesthésie pratiqués au cabinet du médecin.
- Médecins non signataires D.P.T.M.	70% B.R.	120% B.R.	190% B.R.	
Participation du patient	Néant	Frais Réels	Frais Réels	Pour les actes techniques médicaux supérieurs à 120 €.
Médicaments	rtourit	11001000		
- Médicaments à Service Médical Rendu important	65% B.R.	35% B.R.	100% B.R.	1
- Médicaments à Service Médical Rendu modéré	30% B.R.	70% B.R.	100% B.R.	
- Médicaments à Service Médical Rendu faible	15% B.R.	85% B.R.	100% B.R.	
Matériel médical	13 /0 D.N.	03 /0 D.IV.	. 50 /0 13.11.	
- Accessoires, appareillages, orthopédie	60% B.R.	190% B.R.	250% B.R.	
- Prothèses capillaires (suite traitement de chimiothérapie), mplants mammaires (suite mastectomie, cancer du sein)	100% B.R.	150% B.R.	250% B.R.	
Fransports		1		1
- Transports prescrits remboursés par l'A.M.O.	65% B.R.	35% B.R.	100% B.R.	
Autres prestations		1		
 Vaccins anti-grippe prescrits non remboursés par l'A.M.O. (uniquement injections) 	Néant	Frais Réels	Frais Réels	
- Cures thermales remboursées par l'A.M.O. : soins, transport,		1		





FLEXADRÉA F45

Régime général Garantie responsable

	KEI	MBOOKSEME		
PRESTATIONS	ASSURANCE MALADIE OBLIGATOIRE (AMO) DANS LE PARCOURS DE SOINS	ASSURANCE MALADIE COMPLÉMENTAIRE (AMC)	TOTAL	PRÉCISIONS
DENTAIRE				
Plafond global de remboursement de 800 € la 1ère année ci	vile d'adhésion, de 1 4	400 € la 2ème année civ	ile d'adhésion, de 2 (000 € la 3ème année civile d'adhésion, de 2 50
la 4ème année civile d'adhésion et les suivantes, pour les a remboursées par l'A.M.O.	ctes dentaires désign	és ci-dessous et hors ti	cket modérateur de	30% B.R. sur les prothèses dentaires
- Soins, actes et consultations	70% B.R.	80% B.R.	150% B.R.	
- Orthodontie remboursée par l'A.M.O.	70% B.R. ou 100% B.R.	280% B.R. ou 250% B.R.	350% B.R.	
Soins et prothèses 100% santé (tels que définis réglementa Panier de remboursement défini selon la localisation denta Le professionnel de santé a l'obligation de vous proposer a	irement) ire et le matériau utilis	sé	établir un devis.	
- Prothèses	70% B.R.	Frais Réels moins 70% B.R.	Frais Réels	
Prothèses hors 100% santé Panier de remboursement selon la localisation dentaire et l	e matériau utilisé			
Panier à honoraires maitrisés	,			,
- Inlays onlays	70% B.R.	80% B.R.	150% B.R.	Actes soumis à des honoraires limites de facturation.
- Prothèses	70% B.R.	280% B.R.	350% B.R.	Actes soumis à des honoraires limites de facturation. Actes soumis au plafond global de remboursement.
Panier à honoraires libres				
- Inlays onlays	70% B.R.	80% B.R.	150% B.R.	
- Prothèses	70% B.R.	280% B.R.	350% B.R.	Actes soumis au plafond global de remboursement.
Actes non remboursés par l'A.M.O.				
- Actes non remboursés par l'AMO	Néant	400 €	400 €	Forfait par année civile et par bénéficiaire.
OPTIQUE				
Classe A Le professionnel de santé a l'obligation de vous proposer a - Monture	au moins un équipeme	ent « 100% santé » et d'e Frais Réels moins 60% B.R.	établir un devis. Frais Réels	
- Verres : tous types de correction	60% B.R.	Frais Réels moins 60% B.R.	Frais Réels	
- Prestations d'appairage	60% B.R.	Frais Réels moins 60% B.R.	Frais Réels	Prestation appliquée lorsqu'un équipement comporte des verres de corrections différentes
Equipements hors 100% santé (verres et/ou monture) Classe B - Tarifs libres				
Adultes et enfants de 16 ans et plus : âge apprécié à la date	des soins			
- Monture	60% B.R.	90€	90 €	Forfait par monture et par bénéficiaire.
- Verre simple	60% B.R.	moins 60% B.R. 70 €	70 €	Y compris Ticket Modérateur. Forfait par verre et par bénéficiaire.
- Verre complexe		moins 60% B.R. 165 €		Y compris Ticket Modérateur. Forfait par verre et par bénéficiaire.
<u> </u>	60% B.R.	moins 60% B.R. 165 €	165 €	Y compris Ticket Modérateur. Forfait par verre et par bénéficiaire.
- Verre très complexe	60% B.R.	moins 60% B.R.	165 €	Y compris Ticket Modérateur.
Enfants moins de 16 ans : âge apprécié à la date des soins		70.6		
- Monture	60% B.R.	70 € moins 60% B.R.	70 €	Forfait par monture et par bénéficiaire. Y compris Ticket Modérateur.
- Verre simple	60% B.R.	60 € moins 60% B.R.	60 €	Forfait par verre et par bénéficiaire. Y compris Ticket Modérateur.
- Verre complexe	60% B.R.	105 € moins 60% B.R.	105€	Forfait par verre et par bénéficiaire. Y compris Ticket Modérateur.
- Verre très complexe	60% B.R.	105 € moins 60% B.R.	105€	Forfait par verre et par bénéficiaire. Y compris Ticket Modérateur.
Autres prestations sur verres et monture : filtres, prismes et adaptation de la prescription	60% B.R.	40% B.R.	100% B.R.	
Basse Vision : Kepler et téléagrandisseur	Néant	150 €	150 €	Forfait par année civile et par bénéficiaire
Lentilles				
- Lentilles remboursées par l'A.M.O.	60% B.R.	40% B.R. + 125€	100% B.R. + 125 €	Forfait par année civile et par bénéficiaire valant pour ces deux rubriques. Sur prescription médicale.
- Lentilles non remboursées par l'A.M.O.	Néant	125 €	125 €	Y compris produits d'entretien.
Chirurgie réfractive non remboursée par l'A.M.O.	Néant	400 €	400 €	Forfait par année civile, par œil et par bénéficiaire.

REMBOURSEMENTS





FLEXADRÉA F45

Régime général Garantie responsable

PRESTATIONS

REI	MBOURSEME	NIS	,
ASSURANCE MALADIE OBLIGATOIRE (AMO) DANS LE PARCOURS DE SOINS	ASSURANCE MALADIE COMPLÉMENTAIRE (AMC)	TOTAL	PRÉCISIONS

	LE PARCOURS DE SOINS	COMIT ELIMENTAINE (AMC)	TOTAL	
AIDES AUDITIVES				
Une aide auditive tous les 4 ans par oreille de date à date				
Equipement 100% santé (tels que définis réglementairement) Classe I - Soumis à des prix limites de vente Le professionnel de santé a l'obligation de vous proposer au		ent « 100% santé » et d'e	établir un devis.	
- Aides auditives	60% B.R.	Frais Réels moins 60% B.R.	Frais Réels	Appareillage auditif.
Equipement hors 100% santé Classe II - Tarifs libres				
- Aides auditives jusqu'à 20 ans inclus ou atteint de cécité	60% B.R.	40% B.R. + 500 €	100% B.R. + 500 €	Appareillage audiff. Age apprécié à la date des soins. Cédits : entendue comme une acuité visuelle inférieure à 1/20ème après correction Dans la limite de 1 700 € par appareil et par bénéficiaire.
- Aides auditives plus de 20 ans	60% B.R.	40% B.R. + 500 €	100% B.R. + 500 €	Appareillage auditif. Age apprécié à la date des soins.
		40% B.R.	100% B.R.	

Tous les actes de prévention pris en charge par l'A.M.O. sont remboursés à 100% B.R. Capital maladies graves : voir notice d'informations

B.R. = Base de Remboursement (tarif officiel Assurance Maladie)

D.N. – Dasse de Nethibourisement (tain Unicider Associatione Maladuer)

Le Service Médical Rendu est évalué par la Haute Autorité de Santé

D.P.T.M. : Dispositif de Pratique Tarifaire Maitrisée (pour plus de détails sur les D.P.T.M. en vigueur : voir Annexe du contrat « Qu'est-ce qu'une garantie responsable ? »)

Soins à l'étranger : les prestations exprimées en forfait, prenant en charge des actes non remboursés par l'Assurance Maladie Obligatoire, n'ouvrent droit à aucun remboursement de la Mutuelle si les actes ont été engagés à l'étranger

- Les pourcentages s'appliquent sur la base de remboursement de la Sécurité sociale dans la limite des dépenses réelles et dans le respect du parcours de soins.
 En fonction du type d'acte, les prestations sont définies par rapport à la Nomenclature Générale des Actes Professionnels (NGAP), à la Classification Commune des Actes Médicaux (CCAM) ou à la Tarification à l'Activité (TAA).
 Le taux du régime général de la Sécurité sociale peut varier en fonction de la situation personnelle (en cas d'A.L.D. par exemple) ou du régime obligatoire d'affiliation (Régimes spéciaux), sans que cette variation au titre ALD ou régimes spéciaux ne puisse être répercutée sur le montant total de remboursement.







GARANTIE F45 RG

Exemples de remboursements - Régime général - Garantie responsable

	DDIV MOVEN		REMBOURSEMENTS		l		
EXEMPLE	PRIX MOYEN PRATIQUÉ OU TARIF RÉGLEMENTÉ	BASE DE REMBOURSEMENT	DE L'ASSURANCE MALADIE OBLIGATOIRE (AMO*)	DE L'ASSURANCE MALADIE COMPLÉMENTAIRE (AMC*)	RESTE À CHARGE	PRÉCISIONS ÉVENTUELLES	COMMENTAIRES
HOSPITALISATION				· · ·			
Forfait journalier hospitalier en court séjour	20,00€	-	0,00€	20,00€	0,00€	Forfait journalier hospitalier illimité dans les établissements de santé.	Tarif réglementaire
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) pour une opération chirurgicale de la cataracte	355,00 €	271,70 €	247,70 €	107,30 €	0,00€	Une hospitalisation peut entraîner plusieurs types de frais (honoraires mais aussi séjour). S'îl est pratiqué un acte dit lourd, le patient doit s'acquitter d'une participation	Prix moyen national de l'acte pour un œil
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) pour une opération chirurgicale de la cataracte	431,00 €	271,70€	247,70 €	183,30 €	0,00€	forfaitaire de 24 €, à sa charge ou à celle de son organisme d'assurance maladie complémentaire.	Prix moyen national de l'acte pour un oeil
Frais de séjour en soins de courte durée	1 470,00 €	1 470,00 €	1 176,00 €	294,00 €	0,00€	Tarif par jour. Pour les établissements non conventionnés, dans la limite du tarif d'autorité de la sécurité sociale.	Tarif en vigueur au 1er janvier 2019 aux Hospices Civiles de Lyon
Chambre particulière en médecine avec nuitée	67,00 €	-	0,00 €	65,00 €	2,00€	Tarif par jour. Hors ambulatoire. Dans la limite des tarifs signés par convention.	Prix moyen constaté en 2011 en établissement privé (source France Assos Santé - 2018)
SOINS COURANTS							
Consultation d'un médecin traitant généraliste sans	25,00€	25,00 €	16,50 €	7,50 €	1,00€		Tarif conventionnel
dépassement d'honoraires Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie sans dépassement d'honoraires	30,00€	30,00 €	20,00 €	9,00 €	1,00 €		Tarif conventionnel
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec						Le reste à charge comprend 1 € de participation forfaitaire à charge de l'assuré	
dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	44,00 €	30,00 €	20,00€	23,00 €	1,00€	(article L.322-2 Code Sécurité sociale).	Prix moyen national de l'acte
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	56,00€	23,00 €	15,10 €	23,00 €	17,90€		Prix moyen national de l'acte
Consultation d'un médecin spécialiste en dermatologie avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) hors parcours de soins	48,00€	23,00 €	5,90€	15,00€	27,10€	Le reste à charge comprend la participation forfaitaire de 1€, ainsi que la majoration du ticket modérateur et l'éventuelle franchise sur les dépassements d'honoraires.	Prix moyen constaté en 2018 (source SNIIRAM)
DENTAIRE							
D (to-to-co	28.92 €	28,92 €	20.24.6	0.00.6	0.00.0		Tf
Détartrage	20,92 €	20,92 €	20,24 €	8,68 €	0,00€		Tarif conventionnel
Orthodontie remboursée par l'AMO	611,00 €	193,50 €	193,50 €	417,50 €	0,00€	Tarif pour un semestre.	Prix moyen constaté (source Rapport à la Commission des comptes de la Sécurité sociale - Juillet 2017)
					.,	Tarif pour un semestre.	Prix moyen constaté (source Rapport à la Commission des comptes de la Sécurité sociale -
Orthodontie remboursée par l'AMO					.,	Tarif pour un semestre.	Prix moyen constaté (source Rapport à la Commission des comptes de la Sécurité sociale -
Orthodontie remboursée par l'AMO Prothèse 100% santé Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et	611,00 €	193,50 €	193,50 €	417,50 €	0,00€	Tarif pour un semestre.	Prix moyen constaté (source Rapport à la Commission des comptes de la Sécurité sociale - Juillet 2017)
Orthodontie remboursée par l'AMO Prothèse 100% santé Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières pré-molaires (prothèse 100% santé)	611,00 €	193,50 €	193,50 €	417,50 €	0,00€	Tarif pour un semestre. Dans la limite du plafond de la garantie.	Prix moyen constaté (source Rapport à la Commission des comptes de la Sécurité sociale - Juillet 2017)
Orthodontie remboursée par l'AMO Prothèse 100% santé Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières pré-molaires (prothèse 100% santé) Prothèse hors 100% santé - Panier honoraires maitrisés	611,00 € 500,00 €	193,50 €	193,50 €	417,50 € 416,00 €	0,00 €		Prix moyen constaté (source Rapport à la Commission des comptes de la Sécurité sociale - Juillet 2017) Honoraire limite de facturation
Orthodontie remboursée par l'AMO Prothèse 100% santé Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières pré-molaires (prothèse 100% santé) Prothèse hors 100% santé - Panier honoraires maitrisés Couronne céramo-métallique sur deuxièmes pré-molaires Prothèse hors 100% santé - Panier honoraires libres Couronne céramo-métallique sur molaires	611,00 € 500,00 €	193,50 €	193,50 €	417,50 € 416,00 €	0,00 €		Prix moyen constaté (source Rapport à la Commission des comptes de la Sécurité sociale - Juillet 2017) Honoraire limite de facturation
Orthodontie remboursée par l'AMO Prothèse 100% santé Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières pré-molaires (prothèse 100% santé) Prothèse hors 100% santé - Panier honoraires maitrisés Couronne céramo-métallique sur deuxièmes pré-molaires Prothèse hors 100% santé - Panier honoraires libres Couronne céramo-métallique sur molaires OPTIQUE	611,00 € 500,00 € 538,70 €	193,50 € 120,00 € 120,00 €	193,50 € 84,00 € 84,00 €	417,50 € 416,00 € 336,00 €	0,00 € 0,00 € 118,70 €	Dans la limite du plafond de la garantie.	Prix moyen constaté (source Rapport à la Commission des comptes de la Sécurité sociale - Juillet 2017) Honoraire limite de facturation Prix moyen national de l'acte Prix moyen national de l'acte
Orthodontie remboursée par l'AMO Prothèse 100% santé Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières pré-molaires (prothèse 100% santé) Prothèse hors 100% santé - Panier honoraires maitrisés Couronne céramo-métallique sur deuxièmes pré-molaires Prothèse hors 100% santé - Panier honoraires libres Couronne céramo-métallique sur molaires	611,00 € 500,00 € 538,70 €	193,50 € 120,00 €	193,50 € 84,00 €	417,50 € 416,00 € 336,00 €	0,00 €	Dans la limite du plafond de la garantie.	Prix moyen constaté (source Rapport à la Commission des comptes de la Sécurité sociale - Juillet 2017) Honoraire limite de facturation Prix moyen national de l'acte
Orthodontie remboursée par l'AMO Prothèse 100% santé Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières pré-molaires (prothèse 100% santé) Prothèse hors 100% santé - Panier honoraires maitrisés Couronne céramo-métallique sur deuxièmes pré-molaires Prothèse hors 100% santé - Panier honoraires libres Couronne céramo-métallique sur molaires OPTIQUE Lentilles remboursées par l'AMO Equipement 100% santé - classe A	611,00 € 500,00 € 538,70 € 210,00 €	193,50 € 120,00 € 120,00 € 107,50 € 78,96 €	193,50 € 84,00 € 84,00 € 75,25 € 47,38 €	417,50 € 416,00 € 336,00 € 301,00 €	0,00 € 0,00 € 118,70 € 162,45 € 6,04 €	Dans la limite du plafond de la garantie. Dans la limite du plafond de la garantie. Dans la limite du forfait annuel.	Prix moyen constaté (source Rapport à la Commission des comptes de la Sécurité sociale - Juillet 2017) Honoraire limite de facturation Prix moyen national de l'acte Prix moyen national de l'acte Prix moyen constaté en 2018 (source SNIIRAM)
Orthodontie remboursée par l'AMO Prothèse 100% santé Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières pré-molaires (prothèse 100% santé) Prothèse hors 100% santé - Panier honoraires maitrisés Couronne céramo-métallique sur deuxièmes pré-molaires Prothèse hors 100% santé - Panier honoraires libres Couronne céramo-métallique sur molaires OPTIQUE Lentilles remboursées par l'AMO	611,00 € 500,00 € 538,70 € 210,00 €	193,50 € 120,00 € 120,00 € 107,50 € 78,96 €	193,50 € 84,00 € 84,00 € 75,25 € 47,38 €	417,50 € 416,00 € 336,00 € 301,00 € 156,58 €	0,00 € 118,70 € 162,45 € 6,04 € 0,00 €	Dans la limite du plafond de la garantie. Dans la limite du plafond de la garantie. Dans la limite du forfait annuel. Verres simples pour un adulte (plus de 16 ans).	Prix moyen constaté (source Rapport à la Commission des comptes de la Sécurité sociale - Juillet 2017) Honoraire limite de facturation Prix moyen national de l'acte Prix moyen national de l'acte Prix moyen constaté en 2018 (source SNIIRAM)
Orthodontie remboursée par l'AMO Prothèse 100% santé Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières pré-molaires (prothèse 100% santé) Prothèse hors 100% santé - Panier honoraires maitrisés Couronne céramo-métallique sur deuxièmes pré-molaires Prothèse hors 100% santé - Panier honoraires libres Couronne céramo-métallique sur molaires OPTIQUE Lentilles remboursées par l'AMO Equipement 100% santé - classe A Equipement 100% santé - dasse A (monture + verres) de verres unifocaux (équipement 100% santé) Equipement optique de classe A (monture + verres) de verres progressifs (équipement 100% santé)	611,00 € 500,00 € 538,70 € 210,00 €	193,50 € 120,00 € 120,00 € 107,50 € 78,96 €	193,50 € 84,00 € 84,00 € 75,25 € 47,38 €	417,50 € 416,00 € 336,00 € 301,00 €	0,00 € 0,00 € 118,70 € 162,45 € 6,04 €	Dans la limite du plafond de la garantie. Dans la limite du plafond de la garantie. Dans la limite du forfait annuel.	Prix moyen constaté (source Rapport à la Commission des comptes de la Sécurité sociale - Juillet 2017) Honoraire limite de facturation Prix moyen national de l'acte Prix moyen national de l'acte Prix moyen constaté en 2018 (source SNIIRAM)
Orthodontie remboursée par l'AMO Prothèse 100% santé Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières pré-molaires (prothèse 100% santé) Prothèse hors 100% santé - Panier honoraires maitrisés Couronne céramo-métallique sur deuxièmes pré-molaires Prothèse hors 100% santé - Panier honoraires libres Couronne céramo-métallique sur molaires OPTIQUE Lentilles remboursées par l'AMO Equipement 100% santé - classe A Equipement optique de classe A (monture + verres) de verres unifocaux (équipement 100% santé) Equipement optique de classe A (monture + verres) de verres progressifs (équipement 100% santé) Equipement hors 100% santé - classe B	611,00 € 500,00 € 538,70 € 210,00 € 125,00 € 210,00 €	193,50 € 120,00 € 120,00 € 107,50 € 78,96 € 37,50 € 63,00 €	193,50 € 84,00 € 84,00 € 75,25 € 47,38 € 22,50 € 37,80 €	417,50 € 416,00 € 336,00 € 301,00 € 156,58 € 102,50 € 172,20 €	0,00 € 118,70 € 162,45 € 6,04 € 0,00 €	Dans la limite du plafond de la garantie. Dans la limite du plafond de la garantie. Dans la limite du plafond de la garantie. Verres simples pour un adulte (plus de 16 ans). Verres complexes pour un adulte (plus de 16 ans).	Prix moyen constaté (source Rapport à la Commission des comptes de la Sécurité sociale - Juillet 2017) Honoraire limite de facturation Prix moyen national de l'acte Prix moyen national de l'acte Prix moyen constaté en 2018 (source SNIIRAM) Prix limite de vente Prix limite de vente
Orthodontie remboursée par l'AMO Prothèse 100% santé Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières pré-molaires (prothèse 100% santé) Prothèse hors 100% santé - Panier honoraires maitrisés Couronne céramo-métallique sur deuxièmes pré-molaires Prothèse hors 100% santé - Panier honoraires libres Couronne céramo-métallique sur molaires OPTIQUE Lentilles remboursées par l'AMO Equipement 100% santé - classe A Equipement optique de classe A (monture + verres) de verres unifocaux (équipement 100% santé) Equipement optique de classe A (monture + verres) de verres progressifs (équipement 100% santé) Equipement hors 100% santé - classe B Equipement optique de classe B (monture + verres) de verres unifocaux	611,00 € 500,00 € 538,70 € 210,00 €	193,50 € 120,00 € 120,00 € 107,50 € 78,96 €	193,50 € 84,00 € 84,00 € 75,25 € 47,38 €	417,50 € 416,00 € 336,00 € 301,00 € 156,58 €	0,00 € 118,70 € 162,45 € 6,04 € 0,00 €	Dans la limite du plafond de la garantie. Dans la limite du plafond de la garantie. Dans la limite du forfait annuel. Verres simples pour un adulte (plus de 16 ans). Verres complexes pour un adulte (plus de 16 ans). Dans la limite des forfaits de la monture et des verres.	Prix moyen constaté (source Rapport à la Commission des comptes de la Sécurité sociale - Juillet 2017) Honoraire limite de facturation Prix moyen national de l'acte Prix moyen constaté en 2018 (source SNIIRAM) Prix limite de vente Prix imite de vente Prix moyen national de l'acte
Orthodontie remboursée par l'AMO Prothèse 100% santé Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières pré-molaires (prothèse 100% santé) Prothèse hors 100% santé - Panier honoraires maitrisés Couronne céramo-métallique sur deuxièmes pré-molaires Prothèse hors 100% santé - Panier honoraires libres Couronne céramo-métallique sur molaires OPTIQUE Lentilles remboursées par l'AMO Equipement 100% santé - classe A Equipement optique de classe A (monture + verres) de verres unifocaux (équipement 100% santé) Equipement optique de classe A (monture + verres) de verres progressifs (équipement 100% santé) Equipement optique de classe B (monture + verres) de verres unifocaux Equipement optique de classe B (monture + verres) de verres unifocaux Equipement optique de classe B (monture + verres) de verres progressifs	611,00 € 500,00 € 538,70 € 210,00 € 125,00 € 210,00 €	193,50 € 120,00 € 120,00 € 107,50 € 78,96 € 37,50 € 63,00 €	193,50 € 84,00 € 84,00 € 75,25 € 47,38 € 22,50 € 37,80 €	417,50 € 416,00 € 336,00 € 301,00 € 156,58 € 102,50 € 172,20 €	0,00 € 118,70 € 162,45 € 6,04 € 0,00 €	Dans la limite du plafond de la garantie. Dans la limite du plafond de la garantie. Dans la limite du plafond de la garantie. Verres simples pour un adulte (plus de 16 ans). Verres complexes pour un adulte (plus de 16 ans). Verres complexes pour un adulte (plus de 16 ans). Dans la limite des forfaits de la monture et des verres.	Prix moyen constaté (source Rapport à la Commission des comptes de la Sécurité sociale - Juillet 2017) Honoraire limite de facturation Prix moyen national de l'acte Prix moyen constaté en 2018 (source SNIIRAM) Prix limite de vente Prix limite de vente Prix moyen national de l'acte
Orthodontie remboursée par l'AMO Prothèse 100% santé Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières pré-molaires (prothèse 100% santé) Prothèse hors 100% santé - Panier honoraires maitrisés Couronne céramo-métallique sur deuxièmes pré-molaires Prothèse hors 100% santé - Panier honoraires libres Couronne céramo-métallique sur molaires OPTIQUE Lentilles remboursées par l'AMO Equipement 100% santé - classe A Equipement 100% santé - classe A Equipement optique de classe A (monture + verres) de verres unifocaux (équipement 100% santé) Equipement hors 100% santé - classe B Equipement optique de classe B (monture + verres) de verres unifocaux Equipement optique de classe B (monture + verres) de verres unifocaux Equipement optique de classe B (monture + verres) de verres unifocaux Equipement optique de classe B (monture + verres) de verres progressifs	611,00 € 500,00 € 538,70 € 210,00 € 125,00 € 210,00 €	193,50 € 120,00 € 120,00 € 107,50 € 78,96 € 37,50 € 63,00 €	193,50 € 84,00 € 84,00 € 75,25 € 47,38 € 22,50 € 37,80 €	417,50 € 416,00 € 336,00 € 301,00 € 156,58 € 102,50 € 172,20 €	0,00 € 118,70 € 162,45 € 6,04 € 0,00 € 115,00 €	Dans la limite du plafond de la garantie. Dans la limite du plafond de la garantie. Dans la limite du plafond de la garantie. Verres simples pour un adulte (plus de 16 ans). Verres complexes pour un adulte (plus de 16 ans). Verres simples pour un adulte (plus de 16 ans). Verres rimples pour un adulte (plus de 16 ans). Verres rimples pour un adulte (plus de 16 ans). Verres rimples pour un adulte (plus de 16 ans). Dans la limite des forfaits de la monture et des verres.	Prix moyen constaté (source Rapport à la Commission des comptes de la Sécurité sociale - Juillet 2017) Honoraire limite de facturation Prix moyen national de l'acte Prix moyen national de l'acte Prix moyen constaté en 2018 (source SNIIRAM) Prix limite de vente Prix limite de vente Prix moyen national de l'acte
Orthodontie remboursée par l'AMO Prothèse 100% santé Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières pré-molaires (prothèse 100% santé) Prothèse hors 100% santé - Panier honoraires maitrisés Couronne céramo-métallique sur deuxièmes pré-molaires Prothèse hors 100% santé - Panier honoraires libres Couronne céramo-métallique sur molaires OPTIQUE Lentilles remboursées par l'AMO Equipement 100% santé - classe A Equipement 100% santé - classe A Equipement optique de classe A (monture + verres) de verres unifocaux (équipement 100% santé) Equipement optique de classe B (monture + verres) de verres progressifs (équipement 100% santé) Equipement optique de classe B (monture + verres) de verres unifocaux Equipement optique de classe B (monture + verres) de verres progressifs AIDES AUDITIVES Equipement 100% santé - classe I	538,70 € 538,70 € 210,00 € 125,00 € 245,00 € 345,00 €	193,50 € 120,00 € 120,00 € 107,50 € 78,96 € 37,50 € 63,00 € 0,15 €	193,50 € 84,00 € 84,00 € 75,25 € 47,38 € 22,50 € 37,80 € 0,09 €	417,50 € 416,00 € 336,00 € 301,00 € 156,58 € 102,50 € 172,20 € 419,91 €	0,00 € 118,70 € 162,45 € 6,04 € 0,00 € 115,00 €	Dans la limite du plafond de la garantie. Dans la limite du plafond de la garantie. Dans la limite du plafond de la garantie. Verres simples pour un adulte (plus de 16 ans). Verres complexes pour un adulte (plus de 16 ans). Verres simples pour un adulte (plus de 16 ans). Verres rimples pour un adulte (plus de 16 ans). Verres très complexes pour un adulte (plus de 16 ans). Dans la limite des forfaits de la monture et des verres.	Prix moyen constaté (source Rapport à la Commission des comptes de la Sécurité sociale - Juillet 2017) Honoraire limite de facturation Prix moyen national de l'acte Prix moyen constaté en 2018 (source SNIIRAM) Prix limite de vente Prix moyen national de l'acte Prix moyen constaté en 2018 (source SNIIRAM)
Orthodontie remboursée par l'AMO Prothèse 100% santé Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières pré-molaires (prothèse 100% santé) Prothèse hors 100% santé - Panier honoraires maitrisés Couronne céramo-métallique sur deuxièmes pré-molaires Prothèse hors 100% santé - Panier honoraires libres Couronne céramo-métallique sur molaires OPTIQUE Lentilles remboursées par l'AMO Equipement 100% santé - classe A Equipement 100% santé - classe A Equipement 100% santé - classe A Equipement 100% santé - classe B Equipement 100% santé - classe B Equipement 100% santé - classe B Equipement optique de classe B (monture + verres) de verres unifocaux Equipement optique de classe B (monture + verres) de verres unifocaux Equipement optique de classe B (monture + verres) de verres progressifs AIDES AUDITIVES Equipement 100% santé - classe I Aide auditive de classe I par oreille	611,00 € 500,00 € 538,70 € 210,00 € 125,00 € 210,00 €	193,50 € 120,00 € 120,00 € 107,50 € 78,96 € 37,50 € 63,00 €	193,50 € 84,00 € 84,00 € 75,25 € 47,38 € 22,50 € 37,80 €	417,50 € 416,00 € 336,00 € 301,00 € 156,58 € 102,50 € 172,20 €	0,00 € 118,70 € 162,45 € 6,04 € 0,00 € 115,00 €	Dans la limite du plafond de la garantie. Dans la limite du plafond de la garantie. Dans la limite du plafond de la garantie. Verres simples pour un adulte (plus de 16 ans). Verres complexes pour un adulte (plus de 16 ans). Verres simples pour un adulte (plus de 16 ans). Verres rimples pour un adulte (plus de 16 ans). Verres rimples pour un adulte (plus de 16 ans). Verres rimples pour un adulte (plus de 16 ans). Dans la limite des forfaits de la monture et des verres.	Prix moyen constaté (source Rapport à la Commission des comptes de la Sécurité sociale - Juillet 2017) Honoraire limite de facturation Prix moyen national de l'acte Prix moyen national de l'acte Prix moyen constaté en 2018 (source SNIIRAM) Prix limite de vente Prix limite de vente Prix moyen national de l'acte
Orthodontie remboursée par l'AMO Prothèse 100% santé Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières pré-molaires (prothèse 100% santé) Prothèse hors 100% santé - Panier honoraires maitrisés Couronne céramo-métallique sur deuxièmes pré-molaires Prothèse hors 100% santé - Panier honoraires libres Couronne céramo-métallique sur molaires OPTIQUE Lentilles remboursées par l'AMO Equipement 100% santé - classe A Equipement 100% santé - classe A Equipement optique de classe A (monture + verres) de verres unifocaux (équipement 100% santé) Equipement optique de classe B (monture + verres) de verres progressifs (équipement 100% santé) Equipement optique de classe B (monture + verres) de verres unifocaux Equipement optique de classe B (monture + verres) de verres progressifs AIDES AUDITIVES Equipement 100% santé - classe I	538,70 € 538,70 € 210,00 € 125,00 € 245,00 € 345,00 €	193,50 € 120,00 € 120,00 € 107,50 € 78,96 € 37,50 € 63,00 € 0,15 €	193,50 € 84,00 € 84,00 € 75,25 € 47,38 € 22,50 € 37,80 € 0,09 €	417,50 € 416,00 € 336,00 € 301,00 € 156,58 € 102,50 € 172,20 € 419,91 €	0,00 € 118,70 € 162,45 € 6,04 € 0,00 € 115,00 €	Dans la limite du plafond de la garantie. Dans la limite du plafond de la garantie. Dans la limite du plafond de la garantie. Verres simples pour un adulte (plus de 16 ans). Verres complexes pour un adulte (plus de 16 ans). Verres simples pour un adulte (plus de 16 ans). Verres rimples pour un adulte (plus de 16 ans). Verres très complexes pour un adulte (plus de 16 ans). Dans la limite des forfaits de la monture et des verres.	Prix moyen constaté (source Rapport à la Commission des comptes de la Sécurité sociale - Juillet 2017) Honoraire limite de facturation Prix moyen national de l'acte Prix moyen constaté en 2018 (source SNIIRAM) Prix limite de vente Prix moyen national de l'acte Prix moyen constaté en 2018 (source SNIIRAM)

^{*} AMO : Assurance Maladie Obligatoire (part Régime Obligatoire) / AMC : Assurance Maladie Complémentaire (part Mutuelle) / BR : Base de Remboursement, tarif servant de référence à l'Assurance Maladie Obligatoire pour déterminer le montant du remboursement. Les taux de remboursement sont exprimés sur la base des taux applicables au régime général. / DPTM : Dispositif de Pratique Tarifaire Maîtrisée. OPTAM : Option Pratique Tarifaire Maîtrisée Chirurgiens et Obstétriciens / SNIIRAM : Système National d'Information Inter-Régimes de l'Assurance Maladie.

Sous réserve de non évolution de la base de remboursement.

Exemples de remboursements donnés à titre indicatif - Document non contractuel

